3 OCTOBRE 2019

Changements climatiques et durabilité : nouveau cadre pour l'établissement de rapports sur la durabilité et la communication d'information

Chapitre 2 du Rapport de Davies sur la gouvernance 2019

Dans le *Rapport de Davies sur la gouvernance 2018*, nous avons abordé l'importance croissante des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») ainsi que l'augmentation de la production de rapports et de la communication d'information sur les questions liées à la durabilité, notamment les changements climatiques et la gestion des risques connexes par les émetteurs assujettis. En 2018 et en 2019, les investisseurs et les autres parties prenantes ont continué d'insister auprès des sociétés pour qu'elles fassent davantage preuve de transparence et de responsabilité dans la gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG. Dans le présent chapitre, nous abordons les attentes croissantes des investisseurs et des organismes de réglementation qui souhaitent une approche plus ferme et plus transparente en matière de communication d'information sur la durabilité, ainsi que certains des faits nouveaux les plus importants de la dernière année en ce qui a trait aux changements climatiques. Nous examinons également les normes d'information applicables aux questions liées aux changements climatiques, dont les plus récentes lignes directrices des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Dans ce contexte, nous donnons un aperçu des principaux cadres d'information relative aux changements climatiques et formulons des recommandations à l'intention des conseils d'administration et de la direction des sociétés ouvertes canadiennes dont ceux-ci devront tenir compte au moment de faire le suivi des initiatives de durabilité et de produire des rapports sur celles-ci.

Télécharger le chapitre.

Ce chapitre figure dans l'édition 2019 du *Rapport de Davies sur la gouvernance*. Notre rapport annuel détaillé vous informe sur les tendances et les enjeux les plus importants pour les sociétés ouvertes canadiennes.

Télécharger la version intégrale du rapport.

Personnes-ressources : Patricia L. Olasker, Aaron J. Atkinson, Franziska Ruf et Jeffrey Nadler

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.

© 2024 DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., s.r.l.